



CUMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA

**COMPTE-RENDU DU
CONSEIL DU 9 DECEMBRE 2021**

L'An Deux Mille Vingt et Un, le 9 décembre à 17h00 le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia s'est réuni à Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGO, sur convocation en date du 3 décembre 2021.

PRESENTS : BATTESTI Gilles, BERTOLUCCI Marie-Christine, BIAGGINI Jean-Jacques, CALLIER Jeanne, COLOMBANI Carulina, DE CASALTA Jean-Sébastien, DE GENTILI Emmanuelle, LACAVE Mattea, LEONARDI Jean-Charles, LINALE Serge, LOMBARDO Florence, LORENZI Thérèse, MALAFRONTTE Christine, MASSONI Jean-Joseph, MILANI Jean-Louis, MORGANTI Julien MUSSIER Emma, PADOVANI Marie-Hélène, PELLEGGRI Leslie, PERETTI Philippe, PERFETTINI Martine, PETRI-GUASCO Emmanuel, POLIFRONI Bruno, POLISINI Ivana, POZZO DI BORGO Louis, ROSSI Michel, SALGE Hélène, SAVELLI Jean-Michel, SAVELLI Pierre, SIMONI Pierre-Baptiste, TIMSIT Christelle, ZUCCARELLI Jean.

ONT DONNE POUVOIR :

| | | |
|---------------------------|---|----------------------------|
| GIAMARCHI Marie-Dominique | à | BERTOLUCCI Marie-Christine |
| PADOVANI Jean-Jacques | à | PADOVANI Marie-Hélène |
| TIERI Paul | à | SAVELLI Pierre |
| SIMONPIETRI Pierre-Michel | à | POZZO DI BORGO Louis |

ABSENTS : PIPERI Linda, ROMITI Gérard, SIMEONI Gilles, VESPERINI Françoise.

QUORUM : 14

M. Pierre-Baptiste Simoni est élu secrétaire de séance.

Rapport définitif de la CRC (Chambre Régionale des Comptes) – Enquête sur la prévention et la gestion des déchets

Rapporteur : Louis POZZO DI BORGO et Jean-Charles LEONARDI

Au terme d'une présentation synthétique des éléments les plus saillants du rapport de la CRC, le plan d'actions est présenté au Conseil.

Prise de parole : M. De Peretti, M. De Casalta, M. Zuccarelli, M. Morganti, Mme Lombardo, Mme Pellegri, Mme Padovani, M. Rossi, M. Pierre Savelli.

Vote : Il est pris acte à l'unanimité de la présentation de ce rapport et de sa mise en débat

DEPART DE MME POLISINI, MME LACAVE, M. DE CASALTA

Révision de la Redevance spéciale

Rapporteurs : Louis POZZO DI BORGO et Jean-Charles LEONARDI

Prise de parole : M. Rossi, M. Morganti, M. Zuccarelli, M. Simoni, M. Pierre Savelli

Votes :

Actualisation modalités et du projet de règlement de RS : 3 contre (M. Morganti, M. Zuccarelli, Mme Salge)
- Adopté à la majorité

Approbation de la convention et de toutes ses annexes : 3 contre (M. Morganti, M. Zuccarelli, Mme Salge)
- Adopté à la majorité

Tarifs 2022 + litrages minimum (1320l) et maximum (8000l) : 3 contre (M. Morganti, M. Zuccarelli, Mme Salge) - Adopté à la majorité

Exonération TEOM pour les professionnels exclus du service de collecte : 3 contre (M. Morganti, M. Zuccarelli, Mme Salge) - Adopté à la majorité

Décision modificative n°3 – Budget principal

Rapporteur : Louis POZZO DI BORGO

Votes :

DM n°3 BP - Autorisations de Programme 2021 /Modification op 3025
3 contre (M. Zuccarelli, Morganti, Mme Salge) - Adopté à la majorité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h50.